

CONFÉDÉRATION SUISSE

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

[®] CH 658 160 G A3

(51) Int. Cl.4: G 04 B

37/22

Demande de brevet déposée pour la Suisse et le Liechtenstein Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

® FASCICULE DE LA DEMANDE A3

② Numéro de la demande: 3382/84
 ② Requérant(s):
 Montres Rado S.A., Lengnau b. Biel
 ② Inventeur(s):
 Loth, Eric, Biel/Bienne
 ④ Demande publiée le: 31.10.1986
 ② Mandataire:
 SMH Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie S.A., Biel/Bienne
 ④ Fascicule de la demande

66 Rapport de recherche au verso

54 Elément d'habillement pour montre-bracelet.

31.10.1986

publié le:

Elément d'habillement pour montre-bracelet, tel qu'une boîte ou un bracelet, au moins partiellement formé d'un matériau composite. Ce matériau comporte un liant organique tel qu'une résine monopolymère acétal et des particules macroscopiques de substances minérales qui affleurent sur au moins une portion de la surface visible de l'élément et occupent la majeure partie de cette portion.



Bundesamt für geistiges Eigentum Office fédéral de la propriété intellectuelle Ufficio federale della proprietà intellectuale

RAPPORT DE RECHERCHE RECHERCHENBERICHT

Demande de brevet No CH 3382/84

HO 14 941

Categorie Kategorie	DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS EINSCHLÄGIGE DOKUMENTE Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes Kennzeichnung des Dokuments, mit Angabe, soweit erforderlich, der massgeblichen Teile	Revendications con- cernees Betrifft Anspruch Nr.
х	FR-A-2 178 032 (K.K. SUWA SEIKOSHA) * page 1, ligne 37 - page 3, ligne 27; page 5, lignes 23-27; page 9, lignes 6-21 *	1,2,5, 6,9
A	DE-A-2 339 858 (METALEM S.A.) * page 3, ligne 8 - page 4, ligne 20 *	1,3,9, 10
•		
	les techniques recherches G04B chierte Sachgebiete 4)	<u> </u>
Date d aci	hevement de la recherche/Abschlussdatum der Recherche Examinateur 25.02.85	

REVENDICATIONS

- 1. Elément d'habillement pour montre-bracelet au moins partiellement formé d'un matériau composite, caractérisé en ce que ledit matériau comporte un liant organique et des particules macroscopiques de substances minérales, enserrées dans ledit liant, qui affleurent sur au moins une portion de surface visible dudit élément et occupent la majeure partie de ladite portion.
- 2. Elément d'habillement selon la revendication 1, caracterisé en ce que lesdites particules sont réparties dans toute la masse du liant.

 2. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractraises ne dépend pas seulement de la dureté des particules lisées comme charge et de la proportion de ces particules.

 Par ailleurs une proportion trop élevée de charges migra-
- 3. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdites particules se situent uniquement au niveau de ladite portion de surface.
- 4. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit liant est un homopolymère acétal.
- 5. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que les parties des particules affleurant sont constituées par des surfaces résultant d'un polissage de ladite portion.
- 6. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdites particules sont en des substances de couleurs différentes.
- 7. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdites particules ont des dimensions supérieures ou égales à 0,1 mm.
- 8. Elément d'habillement selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdites particules couvrent 60% à 95% de la dite portion.
- 9. Elément d'habillement selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que ledit élément est une boîte.
- 10. Elément d'habillement selon l'une des revendications
 1 à 8, caractérisé en ce que ledit élément est un bracelet.

La présente invention se rapporte à un élément d'habillement pour montre-bracelet, tel qu'une boîte ou un bracelet, dont au moins une partie est faite d'un matériau composite.

Les matériaux composites, formés d'une matrice en matière plastique chargée de particules microscopiques telles que des fibres de verre, sont déjà utilisés pour la fabrication d'éléments de boîtes de montres, notamment de boîtes monoblocs et de carrures. Ces éléments sont fabriqués par injection, ce qui présente l'avantage de réduire très fortement les coûts de fabrication. Les matières plastiques permettent pour leur part de réaliser des boîtes de montres légères et de couleurs variées.

Ces deux facteurs ont été déterminants dans le succès rencontré par ces produits. Toutefois, ce succès est exclusivement limité à l'habillage de montres du bas de gamme. Ceci est dû essentiellement au fait que la faible dureté du plastique le rend vulnérable aux nombreuses agressions auxquelles sont quotidiennement soumis la plupart des boîtiers de montres-bracelets, du fait des diverses activités pratiquées par les porteurs de ces montres aussi bien sur le plan professionnel que sur celui des loisirs.

On a déjà proposé de réaliser des boîtes par frittage de matériaux durs tels que des carbures ou des nitrures. Toutefois, la production de tels boîtes est réservée à une catégorie de montres d'un prix supérieur à la moyenne du fait de leur coût de fabrication.

Dans le cas d'une boîte de montre, les propriétés mécaniques requises ne sont critiques en fait qu'en surface et notamment sur les surfaces exposées aux agressions dues aux raies et aux chocs. Or, l'inclusion de particules microscopiques a pour effet de modifier les propriétés du plastique sur-

tout vis-à-vis de contraintes telles que le cisaillement, l'élasticité, la résistance à la compression, à la traction, à la flexion, etc. Par contre, ces charges ont un effet moins prononcé vis-à-vis de la dureté de surface en raison de leur taille microscopique. En effet, un élément tranchant peut rayer la surface d'un tel plastique chargé en passant entre les particules en raison de leur taille. Il s'avère donc qu'une protection efficace de la surface d'une pièce en matière plastique contre les raies ne dépend pas seulement de la dureté des particules utilisées comme charge et de la proportion de ces particules. Par ailleurs, une proportion trop élevée de charges microscopiques peut avoir pour conséquence de rendre la résine plus fragile aux chocs, ce qui n'est évidemment pas souhaitable dans le cas d'une boîte de montre qui comporte notamment des arêtes susceptibles de s'ébrécher si le matériau de la boîte est cassant.

Le but de la présente invention est de remédier au moins en partie aux inconvénients susmentionnés.

A cet effet, une partie au moins de l'élément d'habille-20 ment est faite d'un matériau qui comporte un liant organique et des particules macroscopiques de substances minérales enserrées dans le liant. Ces particules affleurent sur au moins une portion de surface visible de l'élément et occupent la majeure partie de cette portion.

Un tel élément présente l'avantage d'avoir une excellente protection contre les raies et les chocs dans sa surface ainsi constituée, en raison de la dimension macroscopique des inclusions et de leur densité suffisante, sans rendre pour autant le composite excessivement fragile. Il est ainsi possible de 30 réaliser une boîte de montre ou un bracelet présentant des propriétés d'inaltérabilité voisines de celles de boîtes ou de bracelets recouverts de carbures ou nitrures frittés, par un procédé de moulage par injection. De plus, des éléments réalisés selon l'invention présentent un aspect esthétique nou-35 veau, notamment après polissage de la surface qui fait ressortir les couleurs des inclusions différentes de celle du plastique par exemple. En effet, les inclusions de nitrures, d'oxydes, de carbures, etc., peuvent présenter des couleurs très diverses. C'est ainsi que l'on peut imaginer une quantité 40 de mariages de couleurs intéressants tel qu'un plastique noir avec des inclusions de TiN jaune or ou un plastique plus clair avec des inclusions de saphir. On peut aussi réaliser un mélange d'inclusions de couleurs différentes. Après polissage, la surface prend alors un aspect marbré agréable à l'oeil 45 et inhabituel, l'intégrité de cette surface étant efficacement protégée par les inclusions de substances minérales.

On décrira ci-après quelques exemples de réalisations d'éléments d'habillement tels que boîtes de montres ou bracelets selon la présente invention.

Pratiquement n'importe quelle matière minérale peut être associée à de la résine, à savoir des carbures, des borures, des nitrures, des carbonitrures, des oxydes, etc., mais également des agglomérats frittés tels que du TiC lié avec du Ni, des éléments à réseau monocristallin tel que $\alpha-Al_2O_3$ (coridon) so ou à structure amorphe tel que le verre, des particules de stellite ou d'acier dur du même type que celles utilisées pour le frittage.

Par contre, le choix de la résine est relativement restreint. De préférence, on choisit comme résine un plastique techniou que, notamment une résine homopolymère acétal, telle que celle vendue par Du Pont sous la dénomination commerciale «Delrin» (marque déposée), de type 100 ST, qui a l'avantage de présenter une résistance au choc Izod (avec entaille) de 900 J/m c'est-à-dire 7 à 30 fois supérieure à celle des autres «Delrin» qui constituent une des meilleures gammes de plastiques techniques. Cette manière est moulable par injection à chaud. D'autres matériaux tels que le polyamide 12 ou le polycarbonate peuvent aussi être utilisés.

4

Il existe trois modes de fabrication d'éléments d'habillement de montre selon l'invention.

Selon l'un de ces modes, on place dans la cavité du moule destiné au moulage de l'élément de montre tel que la carrure, le fond, ou la lunette, voire le fond-carrure d'une boîte, ou le bracelet, une charge de particules minérales qui peuvent comporter un mélange des diverses substances susmentionnées, mais également être constituées de l'une seulement de ces substances, suivant l'effet décoratif recherché. La taille des particules peut également être choisie soit uniforme soit au contraire aussi diverse que possible. La dimension la plus petite des particules est de l'ordre de 0,1 mm; elle peut aller jusqu'à plusieurs millimètres. Lorsque les particules sont de couleurs différentes, on peut par exemple choisir la taille en fonction de la couleur. La proportion de particules dans le volume peut être variable, mais on fait généralement en sorte qu'il y ait sur la surface de l'élément de montre destinée à former une portion de surface visible, et particulièrement les parties les plus exposées à l'usure, une proportion aussi grande que possible d'inclusions minérales. Ensuite, on ferme le moule et on injecte la résine sous pression. L'élément ainsi réalisé présente alors une structure en mosaïque formée de particules dures et de résine qui maintient celles-ci associées les unes aux autres. Ces particules occupent la majeure partie de cette portion. Après refroidissement et démoulage, les surfaces de l'élément moulé destinées à former les parties visibles de l'extérieur sont avantageusement polies à la meule diamantée pour amener les particules d'inclusions parfaitement à fleur de la surface de la résine. Cette dernière a en effet tendance à se retirer durant le refroidissement. Ce meulage permet également de mettre en valeur les différentes couleurs des particules qui affleurent la surface de l'élément, étant donné que, pour favoriser leur ancrage dans la résine, elles sont de préférence utilisées à l'état brut. Ces particules peuvent avantageusement être issues de déchets de fabrication, mais elles peuvent également être produites spécialement.

Selon un autre mode de réalisation de l'élément de montre objet de l'invention, la charge de matière minérale sous forme de particules plus grandes ou égales à 0,1 mm, peut être incorporée à la résine avant son injection dans le moule. Cette technique pose cependant des problèmes d'abrasion lorsque la résine chargée de particules se déplace dans les conduits d'injection.

Enfin, une troisième technique consiste à n'inclure les particules minérales qu'en surface et notamment sur les sur10 faces visibles. A cet effet, la résine est moulée par injection sans charge. Ensuite, les particules sont incluses à volonté sur les portions de surfaces désirées, en particulier les surfaces visibles, en chauffant les particules à une température suffisante pour ramollir localement la résine et permettre
15 leur pénétration. Cette technique offre notamment l'avantage de pouvoir contrôler la disposition des particules en fonction de leurs dimensions et/ou de leurs couleurs, en vue de protéger spécialement certaines parties de la surface, notamment les arêtes et/ou de créer des motifs décoratifs qui ne
20 soient pas laissés au hasard comme dans les variantes décrites précédemment.

Il est encore à noter que, pour réaliser un élément d'habillement de dureté comparable à celle des matériaux durs, la portion de la surface visible et par conséquent exposée aux 25 agressions de toutes natures, couverte par des particules dures, devra être supérieure à la moitié de la surface. Avantageusement, elle sera comprise entre 60% et 95%, et de préférence d'environ 85%. De plus, la dureté des particules sera généralement choisie ≥ 1400 HV. Certaines des particules peuvent même être en des substances transparentes en fonction de l'aspect esthétique recherché.

En ce qui concerne plus spécialement le bracelet, au moins deux variantes sont envisageables.

Il peut ainsi être fait soit d'une succession de maillons 35 reliés par des charnières, soit d'une succession de zones épaisses comportant les particules et de zones amincies permettant une flexion.

40

45

50

55

60

65